

Électricien installateur

Le métier consiste à faire des installations électriques des maisons, des immeubles, des usines ou des centres commerciaux. Il s'occupe aussi de la pose de câbles informatiques, d'équipements de vidéosurveillance et de téléphonie.

Ce métier exige un esprit méthodique pour accomplir les travaux étape par étape. Rigueur et vigilance sont nécessaires, car toute erreur peut avoir de graves conséquences en termes de sécurité des installations. Il faut avoir le sens des responsabilités.

L'électricien installateur travaille sur des chantiers de construction ou de rénovation. Le plus souvent, il se déplace d'un chantier à l'autre. Il fait en général partie d'une équipe orchestrée par un chef d'équipe et un chef de chantier. L'électricien installateur doit coordonner ses activités avec tous les autres corps de métier (maçons, plâtriers, chauffagistes...) pour assurer le bon déroulement des travaux.

Pour ce métier il faut un BAC +1 Bac pro Électrotechnique, énergie, équipements communicants. Il touche par mois environ 170.000 francs cfp.